



## le Mot du maire

Germain Richer

Résidents de Prévost,

Bonjour,

Plusieurs citoyens et citoyennes aiment leur ville et veulent participer à son développement, et même que certains autres aimeraient que le développement s'arrête là. Je suis bien heureux quand ceux-ci émettent leurs commentaires et leurs opinions tout en faisant partie de la solution. Le conseil municipal est confronté à de nombreux choix, de simples à complexes, parfois de faciles à difficiles, et le défi du changement est discuté couramment entre les élus. Depuis 18 mois, nous sommes dans un processus de changement de culture administrative et politique et nous ne

pouvons nous y soustraire. Lorsque l'on regarde ou lit les informations des médias électroniques, radiophoniques ou télévisuels sur la vie politique, il est essentiel d'avoir la véracité des faits. Tout le reste n'est qu'accessoire. Mais il n'en demeure pas moins que toute la communauté politique est sous les feux de la rampe.

Il doit y avoir un équilibre des forces entre les besoins et les attentes car la santé financière de notre ville passe par l'économie. «Le développement est bon pour l'économie» disaient certains mais c'est la règle du contraire qu'il faut appliquer.

Voici un état de fait de notre ville d'un point de vue urbanistique dont les références sont le schéma d'aménagement et le plan d'urbanisme pour le développement de notre territoire :

AFFECTATION	SUPERFICIE	POURCENTAGE
Rurale champêtre (RC)	21,37 km. ca.	(61,40 %)
Périmètre urbain (U)	6,02 km. ca.	(17,30 %)
Rurale (R)	4,20 km. ca.	(12,09 %)
Conservation (C)	1,40 km. ca.	(4,03 %)
Récréative (RE)	1,00 km. ca.	(2,87 %)
Agricole (A)	0,70 km. ca.	(2,02 %)
Services industriels (I)	0,10 km. ca.	(0,29 %)
	34,79 km. ca.	100 %

Notre défi est de maintenir notre approche de proximité avec les citoyens(nes) et de composer avec les contraintes actuelles. Nous travaillons à préserver la pérennité de nos infrastructures (aqueduc, routes, etc.) au moindre coût possible qui se reflète sur le compte de taxes, soit par la taxation ou la tarification pour les services à la propriété ou à la personne. Dans une communauté, il ne faut pas oublier que l'union fait la force.

## Nouvelles

du Service loisirs, culture et vie communautaire

### La vie communautaire en action...

Les activités hebdomadaires du **Club Soleil** se poursuivent. Le lundi : shuffleboard et cours de danse, le mercredi : vie active et scrabble et le bingo les 5 et 19 avril. Également au programme : soirée dansante le 9 avril à l'école Val-des-Monts. Pour information, communiquez avec madame Suzanne Monette au 450 224-5612.

Pour sa part, **La Mèche d'or**, vous convie au prochain souper dansant qui aura lieu le 26 mars au Méridien 74 à Saint-Jérôme. Également au programme, un voyage à l'Auberge du Vieux Foyer du 19 au 21 avril prochain. Pour information, communiquez avec Lise Labelle au 450 224-5129.

**Diffusions Amal'Gamme** vous présentent à l'église Saint-François-Xavier le 2 avril : «Franz Liszt» un spectacle d'Anne-Marie Dubois et le 16 avril : «Nomade» avec Klezatory. Surveillez la programmation 2011 via le site [www.diffusionsamalgamme.com](http://www.diffusionsamalgamme.com) et procurez-vous vos billets à la bibliothèque.

## CONTE POUR ENFANT



### la Fée Micha

Le samedi 2 avril 2011

De 11 h à 12 h pour les 3 à 8 ans.

À la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches  
Veuillez vous inscrire gratuitement à la bibliothèque ou par courriel : [biblio@ville.prevost.qc.ca](mailto:biblio@ville.prevost.qc.ca)

## PROGRAMMATION PRINTEMPS-ÉTÉ

INSCRIPTION DU 21 MARS AU 1<sup>er</sup> AVRIL

### CAMPS D'ÉTÉ 2011

PRÉINSCRIPTION

DU 11 AVRIL AU 15 AVRIL

INSCRIPTION DU 18 AU 29 AVRIL

### CINÉ-ADOS

Du cinéma pour les 12 à 17 ans gratuit !  
Vendredi 15 avril à 19 h  
à l'église Saint-François-Xavier

La série la plus captivante de l'heure :  
«SAGA TWILIGHT : HÉSITATION»  
Seul(e) ou avec tes amis(es), viens passer une super soirée avec nous !

### CARDIO-ADOS

Pour les 12 à 17 ans GRATUIT !  
Venez vous entraîner et vous amuser avec Terry, instructeur de cardio-militaire !

Judi 7 avril de 19 h à 20 h  
à l'école Val-des-Monts

Inscription au service des loisirs  
Du 21 mars au 1<sup>er</sup> avril

## FÊTE DES NEIGES 2011

11<sup>e</sup> édition

PLUS DE 2000 PARTICIPANTS !



Le maire et les membres du conseil municipal tiennent à remercier tous les partenaires qui ont contribué au succès de la Fête des Neiges 2011. C'est avec joie que les familles prévostaises ont pu profiter de l'hiver grâce à de nombreuses activités diversifiées !

## Nouvelles du conseil de ville

Voici le résumé des principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 mars 2011.

- Le Conseil a autorisé la vente aux enchères publiques de plusieurs propriétés dont les taxes foncières pour l'année 2008 et 2009 n'ont toujours pas été payées. Les propriétaires des immeubles visés ont jusqu'au 20 mars 2011 pour payer l'ensemble des arriérages de taxes dues pour l'année 2008 et 2009. Le 21 mars 2011 le dossier des propriétés visées sera transféré à la MRC de La Rivière-du-Nord dans le cadre du processus de vente pour taxes 2011.
- Suite à la tenue du processus public d'appel d'offres 2011-01, le conseil municipal a octroyé le contrat 2011-01 relatif au nettoyage de rues au plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie Entretien J.R. Villeneuve inc. pour un montant total de 175200,03 \$, plus taxes. Ce contrat est d'une durée de 3 ans.
- Dans le cadre du schéma de couverture de risque de la MRC de La Rivière-du-Nord, le conseil municipal a autorisé la signature de la nouvelle entente d'aide mutuelle en sécurité incendie des municipalités de la MRC de La Rivière-du-Nord.

- En matière d'urbanisme, le conseil municipal a autorisé les dérogations mineures suivantes :
  - DDM 2010-0034 1113, chemin des Quatorze-îles;
  - DDM 2010-0061 Lot 4 218 986, rue du Clos-Saint-Urbain;
  - DDM 2011-0008 Lot 2 533 727, rue de la Station-Est;
  - DDM 2011-0010 1713, chemin du Lac-Écho.
- Le conseil municipal a adopté le règlement 601-12 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé. Ce règlement précise et établit certaines normes relatives aux garages, bandes tampons de la piste cyclable, arbres et à la création d'une zone tampon. Toutes les dispositions relatives aux véhicules récréatifs ont toutefois été retirées de ce règlement.
- Lors de cette même séance, le conseil a également adopté le règlement 601-13 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé. Ce règlement vise à assurer la conformité de la réglementation municipale au schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Rivière-du-Nord et à agrandir la zone commerciale C-233 située dans le secteur de la rue Lesage, en façade du boulevard du Curé-Labelle.

- Le conseil municipal, de concert avec la MRC de La Rivière-du-Nord et les municipalités qui la composent demande à Hydro-Québec de favoriser les services à la clientèle en augmentant son potentiel d'emplois au bureau administratif de Saint-Jérôme. Le Conseil demande également à Hydro-Québec de confirmer par écrit son engagement à conserver les emplois actuels et en créer de nouveaux et ce, dans le but de favoriser le maintien des emplois dans notre MRC.
- Un don de 100 \$ a été accordé par le conseil municipal à Maison de soins palliatifs de la Rivière-du-Nord.

## COMPOSTEURS GRATUITS !

Programme « De votre table à la Terre » en collaboration avec le Fonds Éco IGA

Aux citoyens de Prévost

Tirage de 150 composteurs domestiques soit :  
50 offerts  
GRATUITEMENT  
et 100 offerts pour 13,75 \$

Inscription du 21 mars au 2 mai, exclusivement sur le site Internet de la Ville de Prévost.



## OFFRES D'EMPLOI - POSTES SAISONNIERS 2011

Si vous êtes intéressé(es) à obtenir un emploi temporaire et/ou étudiant à la Ville de Prévost, nous vous invitons à nous faire parvenir votre candidature.

### MODULE GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA COLLECTIVITÉ

Concours # 11-01	
Moniteurs et aide-moniteurs, étudiants	27 juin au 21 août
Sauveteurs et assistants-sauveteurs, étudiants	24 juin au 21 août
Responsable des camps d'été, étudiant	18 avril au 26 août

Concours # 11-02	
Agent à la surveillance du territoire	24 mai au 19 août

Concours # 11-06	
Agent sport et loisirs	

### MODULE SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

Concours # 11-04	
Technicien en environnement, étudiant	24 mai au 19 août

### MODULE INFRASTRUCTURES (voirie, parcs et terrains de jeux) Postes temporaires et/ou étudiants

Concours # 11-05	
Journaliers, préposés et/ou étudiants	mars à novembre

### MODULE ADMINISTRATION

Concours # 11-07	
Secrétaire à l'administration	

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca) sous la rubrique « Offre d'emploi ». Veuillez nous faire parvenir vos coordonnées au plus tard le 31 mars 2011 en indiquant le numéro du concours par courriel : [reshum@ville.prevost.qc.ca](mailto:reshum@ville.prevost.qc.ca) par la poste : 2870 boulevard du Curé-Labelle, Prévost, (Québec) J0R 1T0 a/s de Madame Danielle Whalen, coordonnatrice ressources humaines

## INSCRIPTION - ÉTÉ 2011



### ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR

Inscription

Jusqu'au 15 avril du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au

Service des loisirs, 2945 boulevard du Curé-Labelle

DÉTAIL DE LA TARIFICATION 2011

Coût après rabais portion payée par la Ville

CATÉGORIE D'ÂGE	COÛT *	CATÉGORIE D'ÂGE	COÛT*
Novice (5-7 ans)	65 \$	Bantam (14-15 ans)	100 \$
Atome (8-9 ans)	80 \$	Midget (16-17 ans)	110 \$
Moustique (10-11 ans)	90 \$	Softball féminin (8 à 17 ans)	90 \$
Pee-Wee (12-13 ans)			

\* Un chèque postdaté sera requis lors de l'inscription au nom de l'Association de baseball mineur de Prévost, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2011, au montant de 20 \$ en dépôt pour l'uniforme pour chaque joueur.

\* Des frais supplémentaires de 40 \$ seront exigés pour chacun des joueurs non-résidents.